



Lon'info

No 27
Avril 2018

www.lonay.ch

Pages

2. Billet du Syndic
3. 18 ans - Concours
- 4.-5. Personnel communal
6. Zone de sports et loisirs - avancement des travaux
7. Zone de sports et loisirs - inauguration
8. Citernes - constructions en bordures de routes
9. Chemin de la Poste
10. UAPE Avancements des travaux
11. Bibliothèque « La Planète des livres »
12. Administration : changement d'horaire -
vente du vin de commune
13. Lonature
14. Eglise catholique - Abbaye 2018
15. Paroisse
- 16.-17. Un peu d'histoire
18. Aînés
19. Commission culturelle
Ludothèque
20. Epicerie
21. Vigneronne
22. Mots croisés
23. Jubilaires
24. Infos
en bref



2 Le billet du Syndic



Chères Lonaysannes, chers Lonaysans,

Après un bel hiver qui, comme l'année dernière, a joué les prolongations jusqu'à Pâques, le printemps va nous transporter rapidement aux portes de l'été.

Les travaux de reconstruction du Parc des sports et loisirs En Faclay arrivent à terme et après la mise à disposition du terrain synthétique et des courts de tennis au printemps 2017, c'est au tour de l'établissement public/buvette, des vestiaires du club de football, du clubhouse et des vestiaires du Tennis, des locaux pour le Club de pétanque et la Jeunesse, ainsi que la salle des Sociétés locales, mis en service le 15 mars dernier.

Quant aux extérieurs, comprenant le terrain de football en gazon naturel, les pistes de pétanque et la place de loisirs, ils seront mis à disposition des utilisateurs d'ici le 7 juillet prochain, jour de l'inauguration du complexe et week-end de la fête de l'Abbaye.

Je profite de ces propos pour vous faire part de ma très grande satisfaction à voir ce fantastique projet se concrétiser et ceci au profit aussi bien de la Jeunesse que des moins jeunes.

Trente ans quasi jour pour jour après l'inauguration des infrastructures aujourd'hui disparues, nous pouvons constater l'évolution de notre société qui mise sur le bien-être et le sport, nécessaires pour le bon développement de chacun.

La Commune de Lonay peut être fière de ses nouvelles installations, mises à disposition de sa population.

Le programme ambitieux de ces dix dernières années a permis la réalisation de fantastiques projets, tels que la déchetterie intercommunale, les aménagements routiers et mise en conformité des canalisations, que ce soit aussi bien à Borduc/Chérard qu'à Abbesses/Montaux, la transformation du Vieux Collège, l'agrandissement et transformation du cimetière, la création du giratoire de la Gracieuse avec sa belle fourmi et, tout dernièrement, les nouveaux locaux de l'Administration communale, indispensables pour une gestion très efficace de tout projet et développement de notre village.

Dans le même esprit de poursuivre son développement en fonction des besoins et adaptations aux nouvelles lois et règlements scolaires, la construction de la cantine et de l'UAPE (Unité d'accueil de la petite enfance) sera terminée dans les délais pour la rentrée scolaire d'août prochain. Là aussi, un outil merveilleux mis à disposition de nos enfants.

Le retour à la normale pour l'utilisation de la Maison des Pressoirs sera donc le bienvenu pour toutes les Sociétés locales.

Ce qui précède ne met pas un terme au développement de notre Commune, bien au contraire, avec la révision du PGA (Plan Général d'Affectation) qui est en cours, ainsi que le développement de nouvelles zones d'habitation et d'activités, Lonay n'a pas fini sa mue.

Avec l'appui de notre Conseil Communal, que toute la Municipalité remercie chaleureusement, je suis certain qu'il fera toujours bon vivre à Lonay.

La Municipalité vous souhaite un printemps éclatant et un été ardent.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

*Votre Syndic
Philippe Guillemain*

3 18 ans en 2017

Les autorités de Lonay ont reçu 15 jeunes gens de la commune ayant atteint l'âge de 18 ans, signifiant qu'ils ont acquis l'exercice des droits civils et le droit de vote.

Bienvenue à l'âge de la majorité !



De gauche à droite :

Sophie Maillard, Katharina Schwarck, Mathieu Orthmann, Alexandre Pinazza, Alexandre Luster,

Louis Jaugey, Roberta Da Silva Lopes, Othmane Boukli-Hacène, Delia Sotgia, Adrien Thonney, Gaétan Vez

Devant : Marie Corthay, Inès Kaltenrieder, Maena Gaussen, Jodie Gigon

Découvrez votre village

Solution du concours n° 26 /décembre 2017

Six personnes ont reconnu le chemin de Vigny qui relie le chemin des Abbesses à la route d'Echandens.

Après un tirage au sort, les gagnants ont été récompensés et nous les remercions pour leur participation.



Nouvelle énigme

Voici une nouvelle photographie : où se trouve ce bassin ?

Les réponses doivent parvenir à l'administration communale au numéro de tél. 021 804 74 72 d'ici le 25 mai 2018.

4 Personnel communal

Départ de Chantal Senerchia

Engagée au 1^{er} septembre 2000, Mme Chantal Senerchia a ainsi presque atteint sa majorité à Lonay. Ou plutôt, sa retraite ! Qu'elle fait valoir au 30 juin prochain.



Chantal.. c'est « R'antal » comme se plaît à la nommer notre Syndic et «Chanchan» pour quelques habitants. Chantal, c'est le sourire qui vous accueille à la réception, c'est la voix qui vous répond au téléphone, c'est la personne qui trouve les solutions aux divers tracasseries des uns et des autres. Durant ces nombreuses années, elle a assumé avec beaucoup de compétences, toutes les tâches qui lui ont été confiées en marge de son mandat de Préposée au contrôle de l'habitant.

Nous la remercions pour son travail et sa bonne humeur et, surtout, nous nous réjouissons qu'elle dispose désormais du temps nécessaire pour s'adonner à sa passion : la peinture ! Une certaine fourmi orne d'ailleurs déjà l'un des murs de la réception, merci !

Arrivée de Mathieu Palma

M. Palma a passé plusieurs années dans une autre commune, dans différents services, acquérant ainsi de nombreuses compétences techniques.

Agé de 31 ans, il a été sélectionné pour reprendre le poste de Préposé au Contrôle de l'habitant, acceptant ainsi un nouveau challenge. Il prendra ses nouvelles fonctions, en remplacement de Mme Senerchia, et vous le rencontrerez dès le 1^{er} mai, date à partir de laquelle il vous accueillera au guichet.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle fonction et sommes heureux de l'accueillir et l'intégrer à notre équipe.



5 Personnel communal

Arrivée de Noémie Antonioli

Engagée à temps partiel, en contrat de durée déterminée, Mme Noémie Antonioli a débuté son activité le mardi 12 mars dernier au sein de l'administration communale, au service de la bourse.

Dotée d'une solide expérience dans le milieu bancaire, elle vient renforcer le secteur des finances, particulièrement surchargé cette année en raison de la modernisation d'une partie des programmes informatiques.

Mme Noémie Antonioli connaît bien l'administration communale puisqu'elle a déjà par le passé prêté main forte à l'équipe administrative dans le cadre de l'organisation de la Journée des Communes vaudoises en 2016.



Arrivée de Maeva Baudin

A l'issue d'un recrutement de plusieurs semaines, Maeva s'est révélée la meilleure candidate pour le poste d'apprentie employée de commerce que nous avons mis au concours.



Souriante et motivée, Maeva rejoindra les bureaux de l'administration communale en août prochain et nous accompagnera durant 3 ans. Elle sera formée à l'ensemble des tâches administratives de la commune.

Nous nous réjouissons de partager avec elle le défi que représente cette formation.

6 Avancement des travaux de la zone de sport et de loisirs

Le chantier de la zone de sport et de loisirs touche désormais à sa fin, les différents bâtiments étant à présent terminés, ne restant plus que quelques finitions.

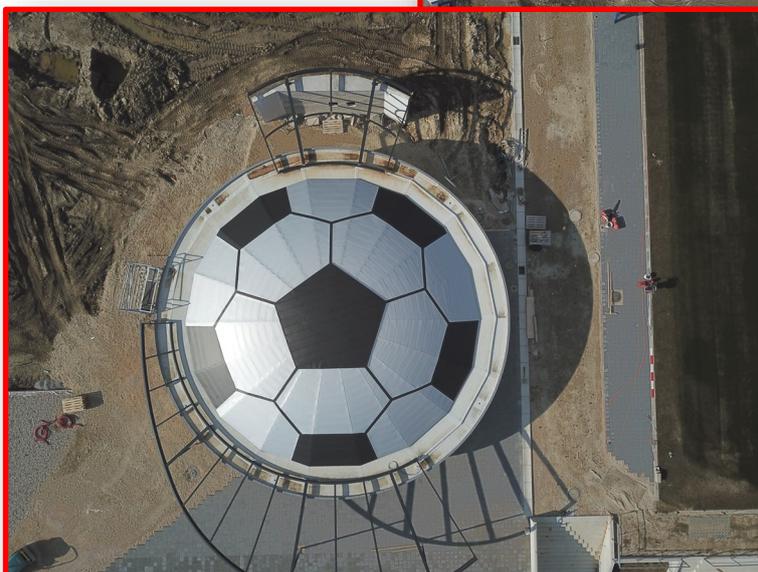
Les entreprises paysagistes vont quant à elles continuer de travailler sur la place autour de la salle de gymnastique et devraient normalement quitter le chantier au courant du printemps.

Les différentes sociétés locales ont pris possession de leurs locaux dès la mi-mars 2018 et s'y installent gentiment.

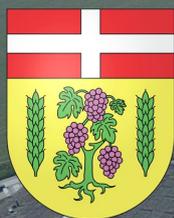
Des conventions d'utilisation entre la Municipalité et les sociétés locales concernées ont été signées, pour que cette nouvelle place de fêtes rime avec respect et bonne cohabitation.

Le terrain de football en herbe sera utilisable à partir du milieu de l'été.

Une inauguration officielle se fera le samedi 7 juillet 2018, en même temps que la fête de l'Abbaye, sous forme de joutes sportives pour les familles. Nous vous laissons le soin de d'ores et déjà réserver la date et nous réjouissons de vous y accueillir. Vous trouverez le flyer ci-contre...



7 Inauguration de la zone de sports et de loisirs



**La Commune de Lonay
et l'USL vous invitent**

**LE
07.07.18**

**A L'INAUGURATION
DU PARC SPORTS ET LOISIRS
« EN FACLAY »**

PROGRAMME

9h00-12h00	Joutes familiales
12h30-13h00	Partie officielle
13h00-14h30	Agape offerte par la Commune de Lonay
14h00-16h00	Portes ouvertes guidées
15h00-17h00	Animations
17h00-17h30	Remise des prix des joutes

Suite des réjouissances avec la fête de l'Abbaye

Brodard et Billiaert SA - Fehlmann Ingénieurs SA - Henchoz SA - Realsport Group SA - Duvoisin Groux SA - LMT SA -
ADV Constructions SA - Kaltenrieder SA - ETF - Von Auw SA - BR Climatic SA - Graz SA - VM Renovation SA -
Medana Etanchéité SA - Beer SA - APF SA - Famaflor SA - Bernasconi SA - Manuel Cardoso Sàrl - Balzan Immer SA -
W3 SA - Ginox SA - SD Automation - Aquilar Sàrl - Rena AG - Etat de Siege Sàrl - BGCM Sàrl - SecuSuisse SA

Bulletin d'inscription :

Nom : Mail :

Joutes familiales : équipe(s) nbre de participants

Agape : nbre de personnes

Délai d'inscription : 20 juin 2018

Bulletin à renvoyer à Commune de LONAY, chemin de la Poste 12, 1027 Lonay ou par mail à inauguration@lonay.ch



8 Citernes

Loi sur la protection des eaux (LEaux)

Conformément à l'art. 22, al. 1 :

Les détenteurs d'installations contenant des liquides de nature à polluer les eaux doivent veiller à l'installation, au contrôle périodique, à l'exploitation et à l'entretien corrects des constructions et des appareils nécessaires à la protection des eaux. Les installations d'entreposage soumises à autorisation (art.19, al.2) doivent être contrôlées tous les 10 ans au moins ; selon le danger qu'elles représentent pour les eaux, le Conseil fédéral fixe des intervalles de contrôle pour d'autres installations »

Et selon l'art. 22, al. 3 :

Les installations contenant des liquides de nature à polluer les eaux ne peuvent être construites, transformées, contrôlées, remplies, entretenues, vidées et mises hors service que par des personnes qui garantissent, de par leur formation, leur équipement et leur expérience, le respect de l'état de la technique.

Art.70 Délits :

Sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende, celui qui, intentionnellement :

b. en sa qualité de détenteur d'une installation contenant des liquides de nature à polluer les eaux, n'aura pas, conformément à la présente loi, installé les appareils et aménagé les constructions nécessaires à la protection des eaux ou ne les aura pas maintenus en état de fonctionner, polluant ainsi l'eau ou créant un risque de pollution (art.22).

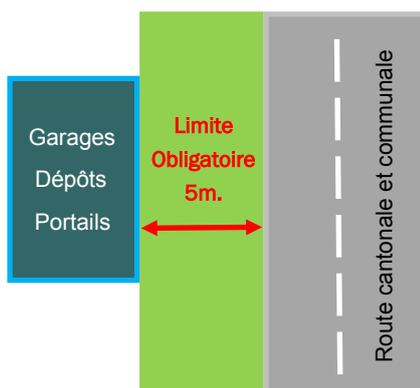
Vous pouvez également trouver de nombreuses informations sur le site du canton :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/energie/chauffage/citernes/>

Constructions en bordure de la route cantonale et communale

Selon le règlement d'application de la Loi sur les Routes (RLRou), article 7, « les constructions s'ouvrant directement sur la route telles que garages, dépôts, portails, seront implantées à cinq mètres au moins du bord de la chaussée ou du trottoir ».

Le principe étant que les 5 mètres permettent un arrêt devant le portail sans gêner la circulation.



9 Chemin de la Poste

En raison d'un chantier privé situé à proximité, le chemin de la Poste s'est effondré dans la nuit du 19 juillet 2016. Dès lors, il est resté praticable uniquement pour les piétons de manière à permettre un accès sécurisé pour les usagers.

Suite à ce phénomène exceptionnel, les entreprises du chantier de la parcelle ont stabilisé le terrain puis procédé à la remise en état de la chaussée en grave de manière à pouvoir redonner l'accès aux places de parc existantes. Ces travaux ont été menés en accord avec la Municipalité.

Le projet de réaménagement du chemin de la Poste a été soumis au Conseil communal lors de la séance du 27 mars dernier. Le projet a été accepté et débutera prochainement.

Ces travaux permettront de poursuivre l'entretien du réseau routier tout en sécurisant une portion supplémentaire du chemin de la Poste afin de favoriser les mobilités douces.

Nouvelle circulation

Le tronçon réfectionné sera intégré à la zone 20 km/h existante. De cette manière, l'ensemble du chemin de la Poste, du chemin du Motty et des Rues Basses formeront une zone homogène, tranquillisée, et dédiée principalement à l'utilisation des mobilités douces.

La mise en place du sens unique permet l'organisation de la dépose minute à proximité du collège. Une dépose sera également prévue le long de la route des Pressoirs de manière à offrir une possibilité en dehors du chemin de la Poste et ainsi y diminuer le nombre de véhicules.



Organisation des circulations

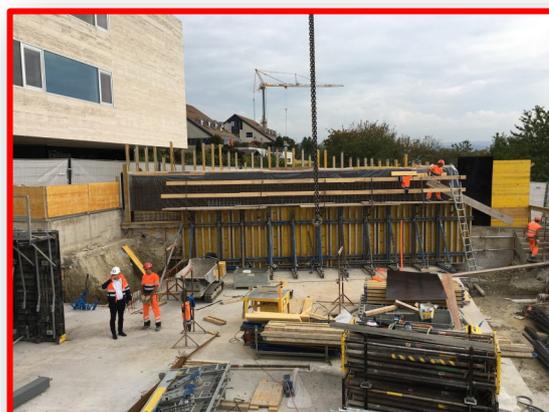
10 UAPE - avancement des travaux

Le chantier d'agrandissement du collège des Pressoirs, par la création d'une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)/cantine scolaire avance à grand pas.

Pour votre information, voici un état des travaux à ce jour :

- l'ensemble des travaux de gros-œuvre est à présent terminé,
- les fenêtres sont posées,
- l'isolation et l'étanchéité de la dalle en toiture sont terminées,
- l'électricité, le chauffage et les arrivées sanitaires sont en cours de réalisation,
- le cloisonnement intérieur est également sur le point d'être terminé,
- les chapes ont été posées.

Les travaux seront terminés cet été de manière à garantir l'accès aux enfants dès la rentrée.



Déjections canines

Un geste citoyen

Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence.

En tant qu'habitant d'une commune et citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage. Une rue souillée de crottes de chien n'est agréable pour personne. En plus, l'odeur et l'aspect visuel sont peu ragoûtants.



Les robidogs

Afin de ramasser sans problème les crottes de chiens, de nombreux Robidogs sont installés ici et là dans la commune. Ils contiennent de petits sacs plastiques étanches qui servent de ramasse-crottes. Des sachets sont également disponibles à l'administration communale.

11 Réouverture de la bibliothèque « La planète des livres »

L'inauguration et la réouverture de la bibliothèque, la Planète des livres, au collège des Combes a eu lieu le 1er décembre 2017 en présence de M. Alfred Zbinden, directeur des écoles, et Mme Marie Karasiewicz, bibliothécaire, ainsi que Mme Elisabeth Morerod, conseillère municipale.

La bibliothèque fait partie de « Renouvaud » : le réseau vaudois des bibliothèques. Vous avez la possibilité d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques du réseau avec cette même carte.

La bibliothèque scolaire est ouverte aux élèves et aux enseignants des communes de Préverenges, Denges, Lonay et Echandens.

Horaires d'ouverture : de 15h30 à 16h30 tous les vendredis en période scolaire

L'inscription est gratuite et valable durant la scolarité de l'élève dans l'établissement et donne droit à une carte de lecteur utilisable pour Lonay et Préverenges.

Le formulaire d'inscription est disponible aux bibliothèques ou sur le site :

<http://bibliothequedepreverenges.ch/index.php/inscription>

Conditions de prêt :

L'élève peut emprunter 5 documents (et 5 supplémentaires pour du travail scolaire).

Le prêt est gratuit pour une durée de 14 jours (7 jours pour les mangas et DVD).

La bibliothécaire vous aide volontiers dans vos recherches ou pour un conseil de lecture.



Infos sur : www.bibliothequedepreverenges.ch

12 Nouveaux horaires de l'administration et fermeture début juin

Les horaires de l'accueil au public de l'administration communale seront changés **dès le 1er juin 2018 :**

Nouvel horaire :

Lundi : 10h00 à 19h00 non-stop

Mardi-jeudi-vendredi : 08h00 à 11h00 et 14h00 à 16h00

Mercredi : fermé tout le jour

Le projet de modernisation de l'informatique communale nous contraint de fermer temporairement l'administration communale **du 4 juin au 10 juin 2018.**

Un numéro téléphonique, en cas d'urgence, sera communiqué.

Offre de vente du vin de commune

Un bulletin de commande pour le vin de commune a été envoyé dans les boîtes-aux-lettres de Lonay le 20 mars 2018. Vous trouverez dans ce numéro le flyer pour la commande du vin rosé.

La date de retour du bulletin est fixée au 10 avril 2018, mais vous avez encore la possibilité de passer commande auprès de l'administration communale jusqu'au 18 avril 2018 au plus tard.

Nous rappelons que le vin est à retirer au local de la voirie le :

**vendredi 25 mai 2018 de 18h00 à 19h30 et
samedi 26 mai de 10h30 à 12h00**



cartons de 6 bts Chasselas Lonay La Côte aoc 2017 à fr. 55.-/carton
cartons de 6 bts Garanoir Lonay La Côte aoc 2017 à fr. 78.-/carton
cartons de 6 bts Rosé « Les 3 Gentlemen » à fr. 60.-/carton

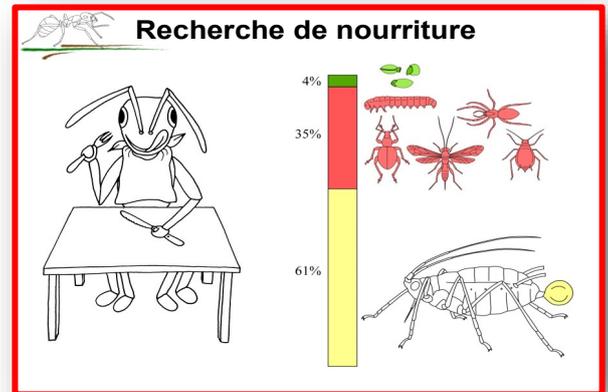
13 Le Bomelet

Mardi 30 janvier dernier, à l'issue de notre brève assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Anne FREITAG qui nous a tenus en haleine avec sa conférence sur le thème

Tout ce que vous auriez toujours voulu savoir sur les fourmis des bois... ou presque

On a donc découvert la *fourmi des bois*, qui construit des fourmilières parfois géantes, souvent en bordure de forêts. Ces vastes populations sont composées de castes : la ou les reines qui pondent les œufs, les mâles dont le seul rôle est fécondateur, et les ouvrières, qui font tout le reste ! Si un œuf n'est pas fécondé, il se développera tout de même et donnera inmanquablement un mâle. Si l'œuf est fécondé, il peut indifféremment donner une reine ou une ouvrière ; l'évolution se fait en fonction de la nourriture que reçoit la larve. Suivent maintes informations passionnantes sur la vie de ces petits êtres qui peuvent même, dans une certaine mesure, importer dans la fourmilière des matériaux ayant des propriétés antibactériennes, afin d'assurer la bonne santé de la colonie.

Biologiste, Anne Freitag a soutenu en 1998 sa thèse de doctorat ès sciences (sous la direction de Daniel Cherix) : « Analyse de la disponibilité spatiotemporelle des fourmis et des stratégies de fourragement du torcol fourmilier (Jynx torquilla L.) ». Elle est conservatrice depuis 2001 au musée cantonal de zoologie, responsable notamment des collections d'invertébrés. Depuis 2009, elle préside également la Société vaudoise d'entomologie.



Trop modeste, la conférencière, s'est excusée d'avoir dû remplacer Daniel Cherix, appelé à définir une stratégie nationale de lutte contre le moustique tigre. Mais l'assemblée a pu la rassurer : sa brillante présentation a été hautement appréciée. Avec humour et décontraction, elle a su vulgariser ses vastes connaissances et accrocher l'intérêt de son auditoire. Pour preuve, la grande attention d'écoute dans la salle, la longue rafale de questions qui ont suivi son exposé, ainsi que les applaudissements nourris qu'elle a bien mérités !


FÊTE DE LA NATURE
AU CŒUR DE LA BIODIVERSITÉ
www.fetedelanature.ch

La Fête de la Nature 2018 aura lieu en Suisse
du 25 au 27 mai !
**A Lonay, elle se déroulera samedi 26 mai 2018,
de 9h00h à 11h30, à la Réserve Naturelle du Bomelet.**

Au programme pour les familles et les dessinatrices ou dessinateurs du samedi :

« Un regard sur la Réserve Naturelle à travers la réalisation d'un carnet de dessins »

Arpenter la réserve pour « croquer » la végétation et les animaux en découvrant quelques techniques de représentations pour remplir quelques pages d'un carnet de dessin. Quatre postes, sous la direction de Mme Nicole Goetschi-Danesi et ses partenaires de l'atelier des Pressoirs, seront proposés autour des étangs pour prendre le temps de découvrir son environnement avec crayons et pinceaux (matériel à disposition sur place)

D'autres infos sur notre site www.lonature.ch

Pour LONATURE, Jean-Paul GOY

14 Eglise catholique

La dernière assemblée générale du conseil de communauté catholique de la chapelle de Préverenges et environs a eu lieu le 28 février 2018. Ce conseil de communauté est toujours à la recherche et encourage les nouvelles candidatures dans l'objectif de rajeunir le conseil.

Pour information et questions : communaute.preverenges@cath-vd.ch

En raison des travaux dans l'église catholique de Morges qui seront entrepris du 15 avril au 30 septembre 2018, les messes de semaine auront lieu dans la salle sous la cure de la paroisse.

Les messes du week-end auront lieu à la Longeraie aux mêmes heures : samedi 18h00 et dimanche matin 9h30 et toujours les messes à la chapelle de Préverenges les 1er et 3ème dimanche à 11h00.

Le mouvement chrétien des retraités se réunit le jeudi une fois par mois à la salle paroissiale de Morges de 14h00 à 16h30 . Contact : Mme Elisabeth Dupuis 021 801 49 09.

Conférence sur l'Eucharistie : vendredi une fois par mois à la salle paroissiale de Morges de 19h30 à 21h00. Conférence donnée par l'abbé Jean Bosco Rwasha, entrée ouverte à tous.

Fête Dieu : pas de messe à Préverenges, ni à Morges le dimanche 3 juin. Messe de la fête Dieu à la Longeraie le dimanche 3 juin 2018 à 10h00.

Abbaye : Cap sur la fête 2018 !

du 6 au 9 juillet prochain



C'est début juillet que se tiendra la fête triennale de l'Abbaye.

Et cette année, pour la première fois depuis sa création, nous changeons de place de fête... Enfin presque !

En effet, à la suite de la reconstruction complète de la zone des sports et loisirs, notre cantine ne sera pas installée au bord de la route de Bremblens, mais devant la salle de gym.

Pour remercier les personnes ayant œuvrés sur ce chantier, le Conseil de l'Abbaye a choisi comme thème pour la fête : « LES ENTREPRENEURS ».

Le programme complet de la fête sera bientôt dans vos boîtes aux lettres, alors faites bon accueil à notre livret de fête !

Messieurs ! Pas encore membres ? Alors rendez-vous, au stand de tir d'Echandens, le samedi 7 juillet à 8h45. ATTENTION ! Les places sont limitées ☺ !

Mesdames vous serez également les bienvenues pour participer au Tir des Dames et pour faire la fête avec nous.

Besoin d'un renseignement, ou envie de nous soutenir ? abbaye.lonay@gmail.com

Rendez-vous en juillet !

Le Conseil de l'Abbaye de Lonay

Le «culte de l'enfance» à Lonay

Pour les enfants de 6 à 10 ans (3 à 6 èmes). Chaque lundi scolaire entre 12h et 13h30
au Centre paroissial (ch. de la Riaz 4) entre août 2018 et avril 2019



Nous pique-niquons ensemble puis vivons un moment de recueillement et de découverte des histoires de la Bible. Nous partageons un temps de partage et d'amitié, une occasion de poser des bases de la foi et de la vie chrétienne.

Renseignements et inscriptions :

Corinne Méan, pasteure et responsable de l'enfance, corinne.mean@eerv.ch, 021 331 57 43

Ou auprès des personnes qui accueilleront vos enfants le lundi :

Yolande Giannini, 079 633 48 14 et François Bonzon, 021 802 66 00

KidsGames 2018 :

Six jours d'animations sportives, ludiques et bibliques où le travail en équipe est valorisé et où chacun est encouragé à développer le respect, l'amitié et l'entraide.

Les **KidsGames** accueillent des enfants de 7 à 14 ans au Centre sportif de Lonay, la semaine du 13 au 17 août. Inscriptions en ligne ouvertes.

Tapez : kidsgames 2018 puis Morges - Pied du Jura

Une histoire de famille

La poste de Lonay, au siècle dernier, c'est d'abord une affaire de famille. Trois générations de Rosset ont veillé sur le service postal au village. D'abord Louise Rosset dont le mari Ulrich était forgeron à la route de la Chérard. En 1901 Ulrich Rosset construit une maison au bas du village, près de la voie de chemin de fer. Cette maison abrite la nouvelle poste pour sa femme et, au sous-sol, son atelier de forgeron. En 1923, le fils de Louise et d'Ulrich reprend la fonction de sa maman et devient buraliste et facteur pour Lonay et Préverenges. Sa fille Hélène, dite Lény, lui succède en 1957. C'est par téléphone que les responsables lausannois ont vérifié la formation que Lény avait reçue de son père et donné les indications complémentaires pour la gestion du « grand livre » des comptes.

Malheureusement placée sur le tracé de l'autoroute, la belle maison de 1901 est détruite et M. Rosset bâtit une nouvelle demeure au chemin de la poste en 1961. Cette maison existe toujours, c'est le no 8. Dans cette nouvelle poste, Lény sera la buraliste postale de Lonay-Préverenges pour la plus grande satisfaction de ses patrons : après la construction de l'autoroute, elle reçoit un téléphone de la direction générale à Berne.

Panique au bureau de poste de Lonay ! Que se passe-t-il ? Berne voulait simplement la féliciter pour l'exactitude avec laquelle elle avait préparé les mandats correspondants à l'argent que les ouvriers étrangers avaient envoyé à leurs familles. Elle restera en fonction jusqu'en 1983. C'est alors la famille Prior qui reprend le flambeau.

La famille Rosset, par son sens de l'accueil, sa générosité, sa discrétion a suscité autour d'elle un climat de travail dont on garde mémoire. Dans la maison, même les hirondelles étaient les bienvenues. Pour leur permettre de nicher, la porte du corridor restait ouverte et on disposait des papiers de journaux protecteurs au sol. Lors du décès de l'oncle Urbain, pendant la cérémonie à l'église, on a vu une hirondelle entrer par la porte laissée ouverte, faire le tour de la nef et ressortir. « Elle est venue lui dire adieu » ont murmuré les lonaysans ».

Des facteurs de qualité !

Le buraliste local était maître à bord. C'est lui qui choisissait ses facteurs et ses remplaçants-facteurs. Monsieur Rosset s'est entouré notamment de ses filles Isabelle, Lény et Nelly, de feu Jean Pfeiffer et d'André Roulin. Ces nouveaux, d'abord remplaçants puis facteurs, étaient « formés sur le tas ». Lorsque Lény devient buraliste, elle dira : « je peux reprendre la fonction de mon papa, je suis entourée des meilleurs facteurs du monde ». Jean Pfeiffer et André Roulin ont travaillé d'abord leurs vignes et leur campagne avant de se mettre au service de la poste. Leur première profession leur a été utile : lors des journées d'hiver enneigées, André Roulin sortait son cheval, passait chez le forgeron lui fixer des crampons aux fers, empruntait le traîneau chez le papa de Pierre-André Borboën...et la tournée pouvait commencer.



17 Un peu d'histoire

Les tournées se faisaient à pied pour Lonay, en vélo pour Préverenges, et, suivant l'état des routes, avec le traîneau ou une luge Davos. Il arrivait qu'il faille prendre la charrette car le chargement du facteur pouvait être très conséquent : il apportait des poussins vivants dans des cartons, des lapins, les cadeaux au temps des fêtes, les couronnes mortuaires posées dans de grandes corbeilles qui étaient ensuite renvoyées au fleuriste en port-dû, les valises et les chaises longues des vacanciers de la plage de Préverenges.

Un jour d'automne, Nelly Rosset est allée livrer le rôti du repas des vendanges chez Félicie Borboën qui habitait sous la cure. Elle n'a pas voulu poser le rôti là où elle mettait habituellement le courrier. C'était trop accessible au chien. Elle a choisi un autre endroit, qu'un autre chien a trouvé. Quelques minutes plus tard, le chien courait dans les Rues Basses avec le rôti entre les dents, pourchassé par Nelly Rosset...en vain. Bluette Pfeiffer et André Roulin se souviennent que le passage du facteur était l'occasion de précieux services : aider à remettre le tuyau d'un fourneau, porter la lessive, remplacer une ampoule, aider un aîné à enfiler ses chaussettes, arroser les fleurs de Mme Fittipaldi, femme du coureur automobile brésilien dont les victoires noyaient le bureau de poste sous les télégrammes.

Un métier à risque

Nos facteurs étaient porteurs de beaucoup d'argent, surtout au moment de la distribution de l'AVS, répartie sur plusieurs jours pour limiter les risques. André Roulin, qui fut facteur à Morges avant d'être nommé à Lonay, se souvient de la crainte des facteurs lorsqu'ils devaient passer par des corridors sombres et tortueux avec tout cet argent. Lény Rosset, qui ouvrait en fin de journée sa « succursale » postale à Préverenges, rentrait avec la caisse dans un sac passé à son guidon de vélo. Un soir d'hiver elle a glissé et est tombée, tout son argent s'est répandu dans la neige...et tout a été retrouvé.

Le courrier, les paquets, l'argent arrivaient par le train et repartaient par le train. Au tout début, le train ne faisait que ralentir et les « ambulants » lançaient les sacs de courrier et de journaux. Louise Rosset s'est trouvée un jour sur la trajectoire...elle a eu les dents cassées et dut mettre un dentier... qui restait le plus souvent dans sa poche !!

Conclusion de Bluette Pfeiffer : je sais qu'on ne doit pas dire «c'était mieux avant ». Mais...

F. Bonzon



18 Du côté des aînés ... - notre repas traditionnel

Malakoffs, rythmes sud-américains et hymne vaudois, tels étaient les ingrédients de notre traditionnel repas de janvier. Pas moins de 115 personnes ont répondu à notre invitation pour notre plus grand plaisir. Nos autorités étaient bien représentées par **Philippe Guillemain** et **Elisabeth Morerod** pour Lonay et **M. Favre** pour Bremblens. Après quelques mots de bienvenue de **Tineke Capré** et les salutations et vœux d'usage de nos élus, les musiciens chiliens, un guitariste et un percussionniste - engagés pour l'occasion - ont commencé à égrener de belles chansons traditionnelles chiliennes.

Le repas, malgré quelques lenteurs (malakoffs obligent !), a été fort apprécié : les malakoffs étaient chauds et croustillants à souhait, le jambon au gratin ravigotant et la forêt noire, une véritable « tuerie ».... Merci **Catherine Pittet** !!

Comme à son accoutumée, **Corinne Méan** nous a gratifié de magnifiques pensées et citations philosophiques sur l'âge et le temps qui passe, incitant agréablement à la réflexion.

Elle a ensuite été rejointe par nos autorités pour entonner l'hymne vaudois commémorant ainsi le jour de **l'Indépendance vaudoise, le 24 janvier 1798...** Emouvant de voir toute la salle debout, chantant ce bel hymne écrit en 1803 par Samuel-Henri Rochat, un hymne à la liberté, à la paix, et à la beauté des paysages romands.

La joie des retrouvailles donnant lieu à des discussions animées et joyeuses, nos deux musiciens chiliens ont eu de plus en plus de peine à se faire entendre. Ce qui nous fait penser, au Comité, que la plupart des Aînés préfèrent discuter entre eux que d'avoir une animation musicale.(?) Nous serions heureux d'avoir votre avis et vos suggestions sont les bienvenues.

Notre souci étant avant tout de vous faire plaisir.

Ce repas a été, comme toujours, un très bon moment, chaleureux et amical.

Nous regrettons que certains aînés n'aient pu y participer parce que malades ou endeuillés. Nous leurs envoyons nos meilleurs messages.

Merci encore à nos communes de nous donner les moyens d'organiser ce repas ainsi que différentes activités, tout au long de l'année !

Notre prochain rendez-vous pour Lonay-Bremblens est fixé au 24 mai pour une belle journée-découverte. Nous nous réjouissons de vous revoir !!

Ruth Rohrer-Elmaleh



Programme des événements de mai à décembre 2018

Dimanche 6 mai :

**Vide dressing Collection Printemps - Eté
Maison des Pressoirs**

Samedi 8 septembre :

**Marché Artisanal
Chemin de la poste**

Les 2-3-4-8-9-10 novembre :

**Troupe des Branle-Cloches
Maison des Pressoirs**

Dimanche 18 novembre :

**Vide dressing Collection Automne - Hiver
Maison des Pressoirs**

Début décembre :

**Fenêtres de l'Avent
Village**

Mercredi 12 décembre :

**Bricolages de Noël
Maison des Pressoirs**



Ludothèque Toujou - recherche de bénévoles



Pour vos enfants, avez-vous un mardi après-midi par mois de libre entre 15h30 et 17h00 et un samedi matin de 3-4 fois par année ?

Si oui, nous sommes à votre disposition pour vos éventuelles questions au 021 701 39 96 ou 079 541 95 22

Nous sommes également à la recherche d'un/e président/e : URGENT !

Le travail à la ludothèque :

Présence un mardi par mois minimum
Réceptionner et contrôler les jeux qui rentrent
Sortie des jeux et la caisse
Préparation des nouveaux jeux
Participer aux manifestations : Marché aux jouets,
Vente Dames de Cœur.

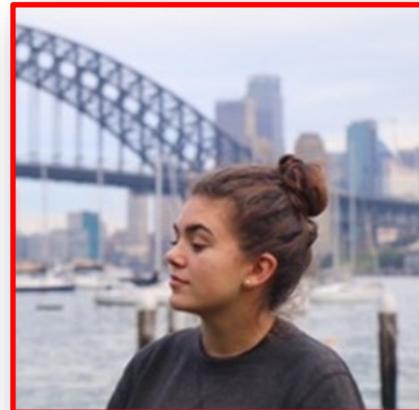
Vos avantages :

Inscription et Jeux gratuit pour vos enfants
Une sortie par année
Une équipe sympathique et dynamique

Lara Say, une nouvelle étudiante à l'Epicerie

Pendant les vacances scolaires et les week-ends, l'Association de l'Epicerie engage des étudiants/es pour tenir le magasin. Lara Say, 18 ans est venue rejoindre cette petite équipe depuis janvier 2018. Elle est actuellement en 3ème année au gymnase de Renens en option spécifique économie et droit. Elle est partie une année en Australie dans le cadre de la maturité bilingue, et l'année prochaine, elle pense aller à l'université de Lausanne en science politique.

Elle aime travailler à l'épicerie parce que c'est au village, et que les gens y sont sympathiques. De plus, les horaires souples lui permettent d'avoir des activités de détente et de loisirs. L'épicière du week-end vous recommande quelques produits qu'elle aime bien : les tomes, les yaourt du Moléson et le pain. Lara a toujours vécu dans la commune et elle y a fait la majorité de sa scolarité. Elle y apprécie le calme du village, et grâce à ses amis-es qui y habitent, elle a construit des beaux souvenirs à Lonay.



Les cookies de Lara

Ingrédients / pour 6 personnes

- 1 oeuf
- 85 g de sucre
- 85 g de beurre doux
- 150 g de farine
- 150 g de pépite de chocolat
- 1 sachet de sucre vanillé (facultatif)
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1/2 cuillère à café de sel

Préparation

Laissez ramollir le beurre à température ambiante. Dans un saladier, malaxez-le avec le sucre.

Ajoutez l'oeuf et éventuellement le sucre vanillé.

Versez progressivement la farine, la levure chimique, le sel et les pépites de chocolat. Mélangez bien.

Beurrez une plaque allant au four ou recouvrez-la d'une plaque de silicone. À l'aide de deux cuillères à soupe ou simplement avec les mains, formez des noix de pâte en les espaçant car elles s'étaleront à la cuisson.

Pour finir

Faites cuire 8 à 10 minutes à 180°C soit thermostat 6. Il faut les sortir dès que les contours commencent à brunir.



Direction **Françoise Kissling**
Texte et mise en scène **Stéfanie Mango**
Piano **Véronique Piller**
Violon **Johan Duprez**
Percussion **Christophe Laurent**
Régie **Laurent Castella**

La Vigneronne a le plaisir de présenter à la
Maison des Pressoirs, Lonay



Il était une fois... par argantua

Samedi **21 avril** 2018 à 20h15
ouverture des portes à 19h30

Dimanche **22 avril** 2018 à 17h00
ouverture des portes à 16h00

Samedi **28 avril** 2018 à 20h15
ouverture des portes à 19h30

Réservation recommandée
famille.degy@bluewin.ch
021/801.91.29
Adultes: 25.- frs
Enfants (12-16 ans): 12.- frs

22 Concours de mots-croisés « Le printemps en forêt »

**NOS FORÊTS.
UNE RICHESSE
POUR TOUS.
forêt.ch**

Pour fêter le printemps, les propriétaires et les professionnels forestiers vous proposent un concours de mots-croisés sur le thème de la forêt, un espace libre d'accès qui impose le respect.

Délai de participation (cachet de la poste ou date d'envoi): le 31 mai 2018

Envoyez l'expression mystère par courrier à:

Barbara Studer, Rosenweg 14, 4501 Soleure, ou par courriel à: info@foret.ch

Les prix suivants récompenseront les gagnants, après tirage au sort:

1^{er} prix: 500 francs en chèques Reka

2^e prix: 100 francs en bon d'achat auprès de ForêtShop

3^e au 5^e prix: un couteau de poche Victorinox «Forester», d'une valeur de 44 francs chacun

6^e au 10^e prix: un livre «Guide des curieux en forêt», d'une valeur de 32 francs chacun



La forêt, un espace de



HORIZONTALEMENT : 1. Pour assurer la ... des forêts suisses, on n'y récolte pas plus de bois que le volume qui y croît. Au-delà des barrages et signaux «Coupes de bois», vous mettez votre vie en Petite reine des bois. 2. Descendu bien loin d'ici. Le meilleur moment pour profiter des forêts. Son homme est quelconque. Se dresse sur des têtes blondes. 3. Débarrassé de tout soupçon. Figure dans les cartes. Toutes les forêts ont un propriétaire et nous sommes leurs La forêt est un univers où règnent le ... et la tranquillité. 4. Mesure de surface forestière. Casse la croûte au jardin. Une petite sortie dans la forêt. Il est sage d'en parler. 5. Rend tout possible. Plus nombreuses dans le pavé. Grande menace sur nos forêts. Garçons d'écurie. 6. Vieille chaussure à traîner. Instrument à cordes. 7. Pose problème à plus d'un étudiant. Carte d'avenir. À moi ! 8. Il suffit d'une tasse pour la boire. Annonce le renouveau. Salles de spectacle. 9. Sou de Bruxelles. Bouchée de poisson. La loi suisse le dit: les forêts sont ... d'accès. Un coup en l'air. 10. On apprécie la forêt pour le bon ... qu'on y respire. Si le chien y est attaché, il sera le bienvenu en forêt. Massif des Alpes suisses. En été, la moitié de la population va au moins un ... par semaine en forêt. 11. Soutenu par une perche. Au premier degré, ils sont germaines. Une des stars de la musique pop anglo-saxonne.

VERTICALEMENT : A. Invitation lancée par la forêt. B. Solo chanté à l'opéra. Pris au piège. C. Bette comme chou. Il mange comme un cochon. D. Se fait mousser dans les pubs. Vieux dieu des forêts. Rougit facilement si elle est blanche. E. Descendu tout d'un coup. Se montre utile lors d'une randonnée forestière. Ruisselet. F. La forêt héberge plus de 40% des plantes et des animaux G. Moyen de transport dans certaines forêts. Bien mal parti, dans le fond. H. Son livre contient des écrits pieux. Propre à lui. I. Se plante avant de faire son trou. Là est la difficulté. J. Terme de liaison. Préfixe égalitaire. K. Nous met en garde. Gardé en mémoire. L. Article. M. Expression de toute beauté. N. Sans effets, sauf sur son entourage. Tronc. Applaudissements rythmés. O. Appoint à la parole. Boulettes des îles. P. Un homme de classe. Q. Témoin de règlement de compte. Rendent l'atmosphère électrique. R. Entretien léger. Ils sont organisés par le CIO. S. Haut en bassesse. Année-lumière. Début de flirt. T. Il permet l'accès au réseau. Il met fin au célibat. U. La forêt couvre environ le de la Suisse. Un sujet dans nos forêts.





Infos en bref...

Prochaines séances du Conseil communal 2018:

mardi 26 juin

mardi 9 octobre

mardi 11 décembre

Ces séances sont publiques.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés sur notre site Internet : www.lonay.ch

Fermeture exceptionnelle de la déchèterie

La déchèterie sera
exceptionnellement fermée

le lundi 9 juillet 2018

en raison de la fête de l'Abbaye.

Rédaction du prochain journal

Parution septembre 2018

Administration communale

Elodie De Cagna

☎ 021 804 74 73

administration@lonay.ch

